

# **Bois énergie, solaire et emploi en Poitou- Charentes - III -**

---

**Emploi 2020 et besoins de formations  
Janvier 2008**

**Ch. Duchesne, P. Gabriel, Ph. Gouin**

→ L'identification des besoins en  
terme de formation

## → Le bois énergie comme élément de formation sur le bouquet énergétique

- ▶ Paradoxalement, les besoins en formations pour le Bois énergie se réfèrent principalement ... à des formations classiques ;
  - Soudure, Chaudronnerie, Tôlerie,
  - Gestion / compta , etc ...
- ▶ Le bois énergie apparaît davantage liée à une spécialisation potentielle pour les installateurs chauffagistes (formations continues, chambre des métiers, AREF, CAPEB, ITEBE ...) qu'à une formations spécifique ;
  - Il s'agit pour l'essentiel d'ouvrir les professionnels, sur les métiers existants, à d'autres techniques (avec en amont, une phase de sensibilisation aux qualifications en lien avec les énergies renouvelables).
- ▶ Les évolutions d'emplois que ces données permettent d'anticiper, suggèrent également qu'il est urgent d'intégrer le bouquet énergétique dans les formations initiales.

→ Le développement de l'emploi dans le solaire se fera d'abord par évolution de métiers existants.

- ▶ Un constat partagé en 2007 : la nécessaire évolution de la qualification (source TEE : état des lieux des emplois et des qualifications existantes)
- ▶ Le développement des emplois dans le secteur du solaire se fera d'abord par l'évolution des métiers existants, notamment les métiers du bâtiment.
  - **nouvelles activités** : les professionnels reconnaissent le besoin de créer de nouvelles activités, comme le SAV. Le succès des systèmes utilisant les EnR dépendra de l'entretien qui en sera fait. Aujourd'hui ce service n'existe pas. Certains professionnels organisent des voyages à l'étranger pour pouvoir se former à cette activité et ainsi pallier une carence régionale.
  - **nouvelles pratiques professionnelles** : tous les professionnels sont d'accord pour dire que le métier de chauffagiste évolue vers un **métier d'énergéticien**. Le professionnel doit désormais avoir une vision globale des équipements et être en mesure de proposer un panel de solutions, classiques et nouvelles.
- ▶ Cette évolution de métier n'est possible que si un dispositif de formation adapté est mis en place. Pour ce faire, la qualification requise pour ces métiers doit s'ouvrir et intégrer les techniques spécifiques sur le solaire et les énergies renouvelables.

## → L'offre de formation en Poitou-Charentes (1)

- ▶ La Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres en partenariat avec le CRER et les organisations professionnelles s'est engagée dans une initiative pour répondre à ce besoin. Elle a développé une Plate-forme énergies renouvelables à Parthenay (début 2007). Cette plate-forme propose des formations sur 6 champs, dont le solaire thermique, la pompe à chaleur géothermique, le photovoltaïque. L'enjeu est de compléter les formations initiales classiques par des modules ouverts aux nouvelles techniques.
- ▶ Les formations inscrites au programme régional des GRETA à destination de demandeurs d'emploi : éco-construction, plombier option Ecologie, électricien option Ecologie, utilisation de matériaux écologiques. Ces formations visent la spécialisation de professionnels du bâtiment ayant déjà une compétence,
- ▶ Les formations Qualisol dispensées par le CRER, à destination d'artisans. Le CRER est agréé par l'Ademe (604 entreprises labelisées Qualisol dans la région)

## → L'offre de formation en Poitou-Charentes (2)

- ▶ Les formations dispensées par le CRER sur le solaire, en 2005 : le chauffe-eau solaire individuel à destination de chauffagistes ; l'eau chaude solaire collective et le chauffage solaire dans l'habitat à destination des bureaux d'études thermiques et chauffagistes ; la production décentralisée d'électricité à destination de tout public ; l'énergie dans les exploitations agricoles à destination des agriculteurs,
- ▶ La formation *Solaire thermique et bâtiments communaux*, dispensée par le CNFPT 86, à destination des techniciens des collectivités territoriales,
- ▶ Les formations dispensées par la CAPEB à destination des entreprises artisanales du bâtiment, soit 150 formés par an, dont les trois quart sont artisans : chauffe-eau solaire, système solaire combiné...,
- ▶ Les formations bâtiment de l'AFPA ouvertes à ces techniques, qui a le projet de construire une maison ressource dans le cadre d'une démarche d'éco-construction et d'habitat accessible.
- ▶ L'Ademe a programmé pour 2007 une formation à destination des bureaux d'études pour leur permettre d'approfondir leurs connaissances et compétences en matière de solaire, étant en situation de prescrire ces équipements.

→ Pistes d'action pour la  
collectivité territoriale

- ▶ Les maîtres d'ouvrage
- ▶ Les financeurs
- ▶ Les actions multiacteurs
- ▶ Les actions par créneaux

## → Former les maîtres d'ouvrage

- ▶ Selon les acteurs du solaire, c'est une des clés du développement du solaire en France. Tant que leurs clients ne demanderont pas des constructions efficaces en énergie, les entrepreneurs ne s'y mettront pas d'eux-mêmes.
- ▶ Les freins aux EnR restent nombreux : mauvaise appréciation du surcoût réel à l'investissement, méconnaissance des solutions techniques, des données économiques (délai de retour sur investissement), des résultats des opérations.
- ▶ Or, ce sont les maîtres d'ouvrage publics qui sont les mieux placés pour réaliser des opérations exemplaires qui poussent les opérateurs à acquérir les techniques d'EnR, à former leurs salariés (cf l'opération Concerto à Lyon, Nantes et Grenoble qui associe des MO, des entrepreneurs, des organismes de formation)

## → Impliquer les intervenants financiers : banquiers, assureurs

- ▶ Banquiers : montage de produits financiers spécifiques pour particuliers (financement de leur projet solaire), entreprises (par exemple surface de PV sur les entrepôts ou grands magasins), maîtres d'ouvrage
- ▶ Assureurs : importance de la garantie décennale et des homologations des produits solaires à intégrer dans le bâtiment
- ▶ La garantie solaire qui associe trois partenaires qui garantissent solidairement un résultat à un MO : le fabricant, l'installateur et le financeur

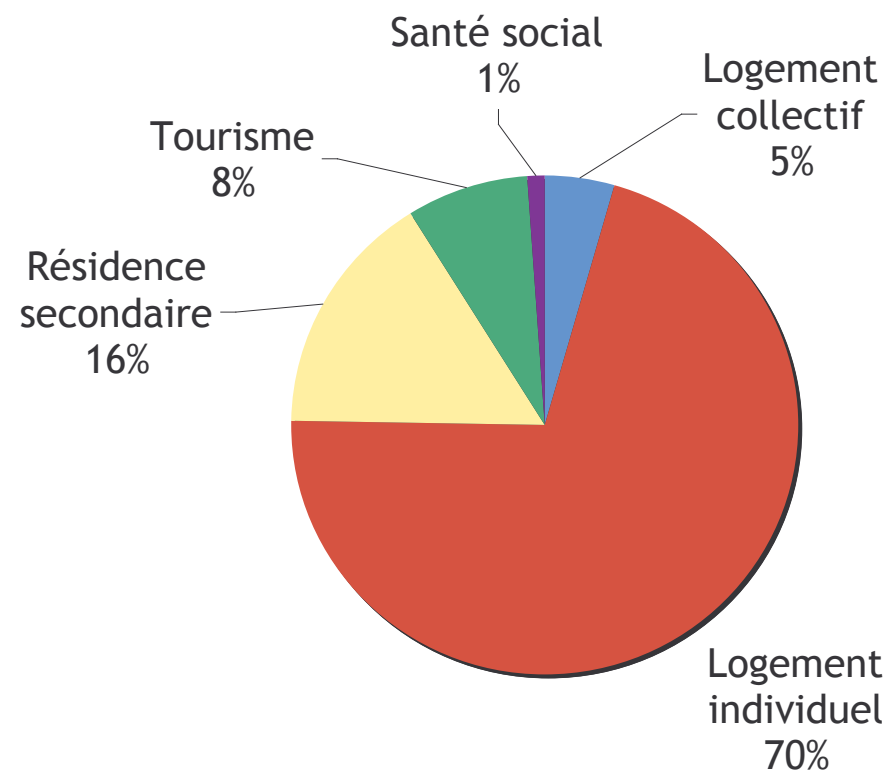
## → Les actions possibles de la région pour dynamiser le secteur solaire

- ▶ Faciliter la constitution d'une filière solaire dans la région en fédérant les acteurs, menant des actions de sensibilisation, en diffusant les expériences, en facilitant la formation continue des professionnels (cluster)
- ▶ Faire évoluer les contenus des formations initiales
- ▶ Contribuer à l'émergence de métiers nouveaux (éco-conseiller, diagnostiqueurs)
- ▶ Mettre en place des actions exemplaires, qualifiantes pour les entreprises et les maîtres d'ouvrage, reproductibles
- ▶ Former les maîtres d'ouvrage publics à l'éco-construction (efficacité énergétique, EnR)

## → Promouvoir des actions ciblées par secteur économique

- ▶ L'idée est de concentrer l'action publique là où elle est la plus efficace, là où elle a une valeur exemplaire et permet de qualifier les futurs acteurs de la filière
- ▶ Choisir de mener des politiques ciblées selon le choix des acteurs et des territoires
  - Ecoles, collèges, lycées
  - Filière santé-social (maisons de retraite, cliniques,... où les besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire sont importants en toute saison)
  - Filière tourisme (hôtels, camping)
  - Habitat social (réduction de la facture énergétique des habitants)

→ Des potentiels différents en taille et en accessibilité selon les créneaux



→ L'accessibilité, différente selon les créneaux, doit orienter la stratégie

